

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2021

Le sept octobre deux mille vingt et un à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel MAIGNAN, Maire

Date convocation : 30 septembre 2021.

Etaient présents : M. Michel MAIGNAN, M. GUILLE DES BUTTES Jean-Luc, Mme MAHARAUX Sylviane, M. Marc AVENARD, Mme LEMARIE Pascale, Mme BAUCHER Sandrine, Mme BOURGINE Delphine, Mme BOYER Isabelle, M. MANUGUERRA Serge, Mme DUBOIS Emilie, M. MEERSCHAUT Johann, Mme Maryvonne FOURNIER

Absents excusés : Mme CAMY Nadine (pouvoir à M. MAIGNAN), Mme HERVIER Murielle (pouvoir à M. AVENARD), M. RAIMBERT Alain (pouvoir à M. GUILLE DES BUTTES) et M. VICTOR Christophe (pouvoir à M. MEERSCHAUT).

Absents : M. JAQUINOD Marc, M. AYMA Yucel et M. BONHOMME Jérémy.

M. Johann MEERSCHAUT est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.



Le procès-verbal de la séance du 3 septembre 2021 est adopté à la majorité. Il est passé ensuite à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.



## AFFAIRES FINANCIERES

### ● Décision Modificative n°1

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget Eau M49 de l'exercice 2021 ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-022 : Dépenses imprévues (exploitation)	318,32 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D-022 : Dépenses imprévues (exploitation)</b>	<b>318,32 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6811 : Dotations aux amortissements immos corporelles et incorporelles	0,00 €	318,32 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D-042 : Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>0,00 €</b>	<b>318,32 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>318,32 €</b>	<b>318,32 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	0,00 €	318,32 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D-020 : Dépenses imprévues (investissement)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>318,32 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-28158 : Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	318,32 €
<b>TOTAL R-040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>318,32 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>318,32 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>318,32 €</b>
<b>Total Général</b>	<b>318,32 €</b>		<b>318,32 €</b>	

Accord unanime du Conseil.

## ● Décision Modificative n°2

A compter de 2021, la réglementation en matière de finances prévoit de provisionner à hauteur de 15 % les créances de plus de 2 ans au 31 décembre de l'année.

Ainsi, les dettes non soldées des années antérieures s'élèvent à 1.082,74 €. Il convient donc de provisionner pour 163,00 € de la façon suivante :

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
D-022 : Dépenses imprévues (exploitation)	163,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D-022 : Dépenses imprévues (exploitation)</b>	<b>163,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6817 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €	163,00 €
<b>TOTAL D-068 : Opérations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>0,00 €</b>	<b>163,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>163,00 €</b>	<b>163,00 €</b>

Accord unanime du Conseil.

## **URBANISME**

### ● Exercice du Droit de Prémption Urbain

Après avoir pris connaissance des déclarations d'intention d'aliéner les propriétés cadastrées AA 0699, AC 0296, AB 272 et AC 201, le Conseil, unanime, décide le non exercice du droit de préemption prévu par le Code de l'Urbanisme (Art. A 213-1 du Code de l'Urbanisme).

## **QUESTIONS DIVERSES**

⇒ Monsieur MAIGNAN :

- Point presse lundi concernant les activités de reprise sur la commune, repas organisé par l'Entraide le 12/12/2021. Reprise des activités du lundi.

⇒ Madame BAUCHER :

- Sol du city stade abîmé : cela fait partie des réserves. Il doit y avoir une intervention de l'entreprise pour correction, mais il reste des problématiques d'approvisionnement.

⇒ Madame DUBOIS :

- 2 lampadaires rue des Landes à réparer entre le n°7 et le n°11 qui ne fonctionnent pas. Passage prévu.

⇒ Monsieur MEERSCHAUT :

- Lancement du démarchage de nos annonceurs pour le bulletin municipal.

⇒ Madame BOURGINE :

- Concours photos : une quarantaine de photos reçues, ce qui correspond à une quinzaine de personnes. Tous les documents d'inscription ont été reçus. La remise des prix a été décalée du 30 octobre au 06 novembre pour cause de vacances : 10h00/12h00 dépouillement, et 15h00 remise des prix.

- L'ouverture de l'exposition aura lieu le samedi 16 octobre, vernissage à 17h00. Créneau du 22 octobre de 14h00 à 16h00 pour l'école. Les membres du jury sont M. MANUGUERRA Serge, M. MOIZAN F., Mme MAHARAUX Sylviane, Mme LEMARIE Pascale et M. GUILLE DES BUTTES J. Luc le samedi 16 octobre de 10h00 à 11h00.

⇒ Madame MAHARAUX :

- Bourse à vélo de 8h00 à 18h00 à la salle municipale. Pot le dimanche 17 octobre à 17h00.
- Le 24 octobre : concert de percussion de 17h00 à 18h00 à l'Espace Clairnet.

⇒ Madame BOYER :

- Colis de Noël, toujours le choix de colis festifs. La distribution aura lieu le samedi 11 décembre à partir de 9h30. Un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres en cas d'absence.

⇒ Madame FOURNIER :

- Commission Espace Vert : rendez-vous le jeudi 14 octobre pour faire le tour de la Commune.

⇒ Monsieur GUILLE DES BUTTES :

- Réunion sur la production et traitement de l'eau, l'usine de dénitrification est à entretenir. Deux personnes ont été embauchées. L'Agglo propose donc une augmentation du prix d'achat du m<sup>3</sup>.

⇒ Monsieur AVENARD :

- Projet Paprica qui concerne 3 communes pour une étude des cartographies des caves sur le domaine public. Sur le principe, le Conseil est d'accord sur la nécessité de l'étude, en revanche nous n'avons aucun chiffrage.
- Nouvelle employée à la Mairie en remplacement de Mme HELIX.

La séance est levée à 21 h 50.